

prouve que le gouvernement est décidé à obtenir à tout prix ce pouvoir brut qui outre-passe de beaucoup ce que les Canadiens estiment lui appartenir à juste titre.

Des voix: Bravo!

M. Burton: Il faut le demander pourquoi tiennent-ils à ce pouvoir? Quelles mesures se proposent-ils de soumettre au Parlement au cours des prochains mois? Le gouvernement va-t-il imposer au pays des projets de loi que la Chambre et le peuple ne peuvent accepter? Ne le pourra-t-il que s'il dispose de l'article 75c?

Nous avons eu aujourd'hui une idée de la manière dont les travaux de la Chambre s'exécutent et de la façon dont le gouvernement se servira de cet article lorsque le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), mon collègue, a sérieusement demandé au gouvernement dans des questions posées hier et aujourd'hui qu'un des jours réservés à l'opposition soit consacré avant la fin de la session à l'étude de la crise du blé et des céréales ainsi que leurs incidences sur les revenus des agriculteurs dans l'Ouest du Canada.

Cette unique journée, monsieur l'Orateur, aurait pu être accordée sans peine. La question du blé est manifestement très importante et tous le reconnaissent à la Chambre. Le débat aurait duré un jour et tout aurait été terminé. Mais, de nouveau, nous constatons combien le président du Conseil privé réagit mal aux propositions pratiques et constructives qui émanent de ce côté-ci de la Chambre. Si c'est l'attitude que continueront de montrer les occupants des banquettes ministérielles et le président du Conseil privé, leader du gouvernement à la Chambre, nous devons considérer avec méfiance les pouvoirs que le gouvernement cherche à se faire attribuer. Mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre, et d'autres représentants ont déjà prouvé que, au cours de la session actuelle, les travaux de la Chambre ont été expédiés assez rapidement. Il reste que, si certaines mesures présentées avaient été plus satisfaisantes, le débat aurait été abrégé, non pas prolongé. Les discussions sont souvent provoquées par l'insuffisance des projets de loi et des mesures présentées à la Chambre.

• (9.20 p.m.)

Il faut également signaler que, lors d'une autre session, on aura probablement besoin d'un seul budget, au lieu de deux budgets comme ce fut le cas cette session-ci. D'autres modifications du Règlement telles que le changement d'attitude à l'égard des bills de subsides seront en vigueur pendant une session entière et nous donneront plus de temps pour régler d'autres affaires publiques. On espère, à moins que le gouvernement persiste dans son attitude, que nous pourrions même réduire le temps consacré à discuter des modifications de procédure en supposant que nous parviendrons, d'une manière ou d'une autre, à faire admettre par le gouvernement qu'il ne va pas forcer les députés à avaler ce genre de proposition.

En quoi le gouvernement a-t-il besoin des pouvoirs qu'il réclame? L'opposition a prouvé, au cours de cette session, qu'elle était raisonnable. Entre autres choses, elle a renoncé à deux journées de débat sur le discours du trône. Elle a permis que les travaux de subsides de 1968-1969 ne durent que 17½ jours au lieu de 35. Je constate également qu'après Noël les crédits de 1969-1970 ont été réglés par les comités. L'opposition a renoncé à deux journées du second débat budgétaire et deux des journées qui lui étaient attribuées ont été remises à la fin de juin sans qu'elle ne les reprenne jamais.

Est-ce là ce que le gouvernement appelle de l'obstruction? L'opposition lui fait-elle des difficultés? Quiconque estime qu'elle a fait de l'obstruction au cours de la session actuelle désire des pouvoirs que tous les députés devraient se garder d'octroyer. Les membres et les partisans du gouvernement devraient songer à l'ancien proverbe: «Ceux qui vivent par l'épée périront par l'épée». Il y a deux manières d'illustrer ce proverbe. Premièrement, il pourrait mener à la mort du gouvernement actuel. Deuxièmement, j'estime que les ministres devraient bien songer à leur situation parce qu'ils se retrouveront de ce côté-ci de la Chambre—du moins ceux qui ont une chance de survie politique.

J'ai plusieurs fois mentionné le débat sur le Règlement qui a eu lieu avant Noël. Il me semble que le gouvernement et les partisans de la proposition actuellement débattue à la Chambre n'auraient pas dû oublier certains principes énoncés à plusieurs reprises. Le 12